



Grand-Duché de Luxembourg
Ministère d'État

Bulletin de documentation

SOMMAIRE

Discours de Monsieur Pierre Werner, Président du Gouvernement, Gouverneur du Fonds Monétaire International pour le Luxembourg, devant l'assemblée annuelle du FMI et de la Banque Mondiale à Washington	1
Discours de Madame Colette Flesch, Vice-Président du Gouvernement, Ministre des Affaires Etrangères, à la 36 ^e session ordinaire de l'assemblée générale de l'ONU le 23 septembre 1981 à New York .	4
La 39 ^e Foire Internationale de Luxembourg – Discours prononcé par Madame Colette Flesch, Vice-Président du Gouvernement, Ministre de l'Economie et des Classes Moyennes	8

Numéro spécial

Octobre

1981

Service Information et Presse
Luxembourg - 10, boulevard Roosevelt

Discours de Monsieur Pierre Werner, Président du Gouvernement, Gouverneur du Fonds Monétaire International pour le Luxembourg, devant l'assemblée annuelle du FMI et de la Banque Mondiale à Washington

Les réunions du Comité Intérimaire, du Comité de Développement ainsi que l'assemblée annuelle du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale ont eu lieu à Washington du 26 septembre au 1^{er} octobre 1981. Le Luxembourg fut représenté à ces réunions par Monsieur Pierre Werner, Gouverneur du Fonds Monétaire International, Monsieur Ernest Muhlen, Gouverneur de la Banque Mondiale, Monsieur Pierre Jaans, Vice-Gouverneur du Fonds, et Monsieur Raymond Kirsch, Vice-Gouverneur de la Banque.

Nous reproduisons ci-après le texte du discours de Monsieur Pierre Werner, Président du Gouvernement.

Cette année encore, les perspectives de l'économie mondiale et du développement telles que Monsieur de Larosière et Monsieur Clausen les ont présentées devant cette assemblée, contiennent plus d'ombre que de lumière, notamment dans les trois domaines qui concernent les Institutions de Bretton Woods.

- 1) L'activité économique se maintient au moins dans les pays d'Europe occidentale à un niveau aussi bas que celui en septembre 1980;
- 2) Des tensions nouvelles se sont manifestées dans les relations monétaires et financières internationales en raison de la hausse sensible du cours du dollar ainsi que du niveau très élevé et de l'instabilité des taux d'intérêt;
- 3) L'endettement des pays en voie de développement a rapidement augmenté, tandis que la production intérieure brute par tête d'habitant n'a pas sensiblement progressé dans la plupart des pays et notamment en Afrique.

En ce qui concerne l'activité économique générale dans les pays industrialisés, l'augmentation rapide du taux de chômage a été indiscutablement un des facteurs les plus décourageants observés au cours des derniers douze mois, le chômage affectant quelque 8,5 millions de personnes dans la Communauté et plus de 26 millions dans les pays membres de l'OCDE. Par contre quelques facteurs d'ordre positif peuvent être observés: dans beaucoup de pays il y a eu une diminution considérable du taux d'inflation, un meilleur contrôle de l'ensemble des instruments monétaires et une politique fiscale plus rigoureuse. En outre le problème résultant du financement de nouvelles charges dues à la brusque hausse des prix du pétrole a été mieux surmonté grâce à des politiques nationales d'ajustement en 1979 qu'en 1974, même si les perspectives de développement de la plupart des pays industrialisés et des pays en voie de dé-

veloppement non-producteurs de pétrole ont été sérieusement entravés en 1980 et 1981.

Le Fonds Monétaire fait bien de considérer la stagflation dans les pays industrialisés comme un problème de politique majeur pour les autorités tant nationales qu'internationales dans les années à venir. Face à ce problème tenace, l'expérience des sept dernières années a montré qu'aucune mesure unique, ni même aucune théorie économique — que ce soit dans le domaine monétaire ou dans le domaine fiscal, que ce soit du côté de l'offre ou du côté des revenus —, n'est en mesure d'attaquer ce problème et de ramener une situation de croissance économique régulière. Afin de pouvoir gérer une économie développée et complexe, il nous faut un ensemble d'instruments politiques différents dont l'efficacité dépendra essentiellement des structures économiques et politiques et avant tout de la conscience et de la compréhension de la part des partenaires sociaux et de l'opinion publique face aux difficultés actuelles. Dans ce domaine l'analyse objective et l'avis de la part d'institutions aussi prestigieuses que le Fonds Monétaire International sont d'un grand appui.

Par ailleurs mon Gouvernement approuve l'attitude du FMI face à l'importance de l'ajustement dans la structure industrielle des différents pays. Voilà pourquoi la manière de traiter la stagflation demande un effort spécial au niveau de l'efficacité générale de l'économie et de l'investissement industriel afin d'être en mesure de rester concurrentiel face aux nouvelles tendances se manifestant dans les échanges internationaux. Le Luxembourg qui est spécialement touché par la transformation permanente des industries traditionnelles a adopté un programme économique visant d'une part la modernisation à fond de la sidérurgie — secteur qui occupe toujours quelque 12% de la population active du pays — et d'autre

part une large diversification des activités industrielles et du secteur financier.

Néanmoins le succès de tous ces efforts dépendra entre autres largement d'un environnement international de libre-échange et de libre mouvement des capitaux. Voilà pourquoi nous soutenons fermement la position du Fonds contre le protectionnisme. En tant que représentant d'un petit pays qui dépend largement du commerce international, je suis entièrement d'accord que la situation actuelle nécessite une vigilance accrue dans ce domaine crucial. L'accroissement futur du commerce mondial et les perspectives de développement de nombreux petits pays industrialisés ainsi que de la plupart des pays en voie de développement dépendent dans une large mesure du maintien des règles de libre-échange.

Permettez-moi d'aborder maintenant des sujets ayant trait à des développements plus récents dans les relations monétaires et au rôle que joue le FMI.

Face aux graves problèmes économiques persistants auxquels presque tous les pays membres, à quelques rares exceptions près, ont dû faire face depuis notre dernière réunion, il n'est pas étonnant que les activités du Fonds se sont depuis concentrées sur le traitement de problèmes urgents et courants plutôt que sur des questions en relation avec l'amélioration et la stabilisation à long-terme du système monétaire international.

La situation financière dans le monde telle qu'elle est apparue après la deuxième hausse majeure des prix du pétrole, est un défi sans précédent à la communauté bancaire, aux marchés financiers et aux institutions financières internationales, surtout au Fonds et à la Banque.

Comparé avec la situation après 1974, les problèmes ont atteint une nouvelle dimension, dans la mesure où le système bancaire, qui était alors en mesure et prêt à effectuer la majeure partie du recyclage, doit faire face maintenant à des limitations beaucoup plus sérieuses quant au risque géographique. Pour des raisons bien fondées de prudence les banques ont tendance actuellement de faire preuve d'une plus grande réserve dans leurs relations avec des emprunteurs souverains.

C'est ainsi qu'on s'était déjà mis d'accord lors de la dernière assemblée annuelle que le Fonds et la Banque devraient jouer un rôle important:

- 1) en augmentant le volume de leurs crédits;
- 2) en agissant comme catalyseurs dans le but de canaliser les capitaux privés vers des pays qui, s'ils n'avaient pas été guidés et conseillés dans leurs actions par ces institutions, n'auraient pas été en mesure d'attirer davantage de capitaux privés chez eux.

Au cours de 1981 les deux institutions peuvent présenter dans ces deux domaines un succès impressionnant.

L'accès élargi aux ressources du Fonds qui a libéré plus de 9 milliards de DTS dans les tranches supérieures de crédit, semble donc être un moyen très adéquat pour faire face aux problèmes actuels. De

plus en plus de pays ont eu recours aux crédits mis à leur disposition par le Fonds, acceptant ainsi la conditionnalité du Fonds. Leur besoin urgent de capitaux n'en est pas la seule cause, mais dans une large mesure aussi le fait que les programmes d'ajustement proposés par le Fonds sont considérés comme aide substantielle pour une politique nationale dirigée vers un rétablissement durable de la viabilité des relations économiques tant au niveau national qu'au niveau international.

Cette mesure doit être poursuivie et finalement développée. Pour cela le Fonds devra augmenter davantage ses ressources empruntées et maintenir une position de liquidité confortable. La huitième révision des quote-parts qui consolidera la position financière du Fonds devra aussi prendre en compte d'une manière adéquate le volume des emprunts qui se seront accumulés jusqu'à ce jour où la décision sur l'importance de l'augmentation des quotes-parts sera prise.

Jusqu'ici les prêts du Fonds se sont limités à des contrats bilatéraux avec des banques centrales et des autorités monétaires d'un nombre limité de pays. On peut espérer que ces sources de capitaux suffiront à couvrir les besoins ultérieurs.

Dans la mesure pourtant où il apparaîtrait que ces ressources pourraient devenir inconstantes, je voudrais encourager les directeurs du Fonds de ne pas attendre et de ne pas hésiter à recourir à des emprunts réguliers sur les marchés financiers privés à des durées appropriées qui reflètent bien le caractère intérimaire de ces opérations. Au-delà de leur aspect de financement, de telles opérations constitueront un pas important vers le but sur lequel on s'était mis d'accord, de mettre en valeur le rôle des DTS comme unité de monnaie mondiale acceptée dans les transactions publiques et privées.

Comme je l'ai déjà souligné plus tôt, les questions difficiles et urgentes de la conduite des affaires courantes ont été le point de mire depuis notre dernière réunion. Les problèmes structurels à long-terme du fonctionnement satisfaisant du système monétaire international continuent pourtant de mériter une attention élevée, je dirais même parallèle.

En effet les deux aspects ne peuvent pas être considérés séparément. L'importance et la gravité de nos problèmes actuels sont liés d'une manière significative à l'absence d'un système monétaire cohérent et donc aussi au recours à quelques rares monnaies et en fin de compte à une seule monnaie qui est le dollar américain. Les taux d'intérêt élevés de cette monnaie et sa valeur externe qui a monté en flèche ont aggravé de façon dramatique les charges de l'endettement mondial en termes nets.

Il serait vain et injuste de blâmer les autorités américaines pour la conduite d'une politique qui à leur avis est nécessaire pour rétablir la stabilité interne de leur monnaie. Néanmoins la retombée internationale nuisible d'une politique justifiée pour le pays en question, souligne clairement le besoin d'améliorer le fonctionnement des arrangements monétaires internationaux et de mettre au point un système mieux

protégé contre les hauts et les bas auxquels une monnaie peut être sujette de temps à autre.

Un tel système devrait prendre en compte la multipolarité financière croissante dans le monde et être construite sur cette base. Le Fonds devrait jouer dans un tel système un rôle important en ce qui concerne la surveillance, la coordination et l'autorité.

Mon Gouvernement considère que la consolidation et le développement des structures et des moyens du Système Monétaire Européen, de même que l'emploi plus large de l'ECU comme numéraire, pourrait contribuer fondamentalement à bâtir un système de paiements internationaux plus équilibré et plus efficace.

A cet égard l'effet de stabilisation du SME pourrait être renforcé considérablement par l'inclusion de nouveaux pays-membres ou pays associés. Par ailleurs l'utilisation plus universelle de l'ECU comme monnaie de réserve et moyen de paiement dans les transactions internationales entre institutions publiques et au niveau des marchés privés pourrait réduire la dépendance du système monétaire international d'une seule monnaie importante.

Je voudrais maintenant parler brièvement des activités du groupe de la Banque Mondiale dans le domaine de l'aide financière aux pays en voie de développement.

Tout d'abord j'aimerais présenter au Président Clausen mes vœux les plus sincères de succès à l'exemple de ses prédécesseurs célèbres.

Les tâches qui l'attendent dans sa nouvelle fonction sont énormes. Affaiblis par les prix plus élevés du pétrole, les prix plus bas à l'exportation, des déséquilibres substantiels dans les balances des paiements et des dettes considérables, les pays en voie de développement sont plus vulnérables à des changements adverses dans l'économie mondiale qu'il y a dix ans. Les deux hypothèses de perspectives de croissance dans les années 80, élaborées pour les pays en voie de développement par la Banque Mondiale font voir que même dans l'hypothèse la plus optimiste les pays en voie de développement à revenu bas et importateurs de pétrole n'ont pas un avenir brillant devant eux. Dans l'hypothèse plus pessimiste, le nombre de gens vivant dans une pauvreté absolue augmenterait désespérément jusqu'à la fin du siècle. La CNUCED prévoit même des taux de croissance et des déséquilibres financiers plus pessimistes.

En présence d'une population active qui augmente rapidement et ne peut plus être absorbée par le secteur agricole, ce rapport prévoit une explosion du chômage dans les pays en voie de développement.

Pour le moment il n'est pas encore possible de prévoir la fin des coûts excessifs sur les marchés des capitaux, ce qui touchera probablement la structure des prêts accordés par les banques privées et les prévisions générales de croissance. Ceci surmènera l'aide des pays qui ont traditionnellement fait de grands efforts dans cette voie. Ce ralentissement des économies dans les pays ayant les liens les plus étroits avec les pays en voie de développement par une politique restrictive et des taux d'intérêts élevés, diminuera les

prévisions d'exportations des pays en voie de développement et réduira l'accroissement des envois de fonds provenant des travailleurs immigrés. Les dangers pour le système de libre-échange, auquel nous attribuons une importance toute particulière, sont par là-même augmentés.

La concentration des financements privés et des aides par les pays donateurs les plus importants sur des pays à revenus moyens augmente les besoins urgents de la plupart des pays les plus pauvres. Tenant compte de ce dernier aspect, nous saluons avec satisfaction les progrès obtenus lors de la réunion de Paris sur ces pays.

Selon le rapport de la Banque les pays d'Afrique seront les plus touchés par ce problème.

A cette occasion j'aimerais rappeler que la convention de Lomé II est un des programmes de développement le plus élaboré et qui concerne avant tout les pays africains. Dans ce programme d'aide mon pays assume une part plus importante que son importance économique relative au sein de la Communauté.

Notre intérêt pour les pays les plus dépourvus a aussi motivé notre soutien constant et rapide à l'AID par une contribution spéciale et un paiement anticipé de la première tranche. La mise en vigueur de AID VI a été saluée dans mon pays et nous espérons maintenant que les engagements de la résolution AID VI seront pleinement exécutés.

Dans le même état d'esprit le Luxembourg a aussi contribué au compte de subvention pour les intérêts dans le cadre des facilités de tirage supplémentaires.

Dans notre optique l'aide multilatérale continue de jouer un rôle important et essentiel dans les besoins de développement. Elle garantit un accès égal et une distribution équitable des aides en considérant les besoins particuliers, les problèmes régionaux ainsi que les soucis de l'économie mondiale. De même elle doit assurer un traitement égal des donateurs.

Ayant pris toutes les mesures nécessaires pour souscrire aussi vite que possible au maximum de parts qui lui sont allouées lors de l'augmentation de capital de la Banque, mon pays a démontré la confiance qu'elle témoigne au Groupe de la Banque Mondiale.

Afin d'augmenter le volume des prêts à accorder par la Banque nous sommes en faveur d'un changement de ses coefficients de financement qui devrait pourtant rester compatible avec le niveau élevé de la Banque en tant qu'emprunteur sur les marchés des capitaux.

Dans ce contexte je me réjouis particulièrement de l'intention de la Banque d'emprunter sur le marché des capitaux luxembourgeois dans un proche avenir et nous espérons que cette présence de la Banque sur le marché domestique luxembourgeois sera régulière. De même je conçois avec plaisir le développement des opérations de cofinancement par la SFI qui faciliteront les interventions des banques privées de notre pays dans le financement du développement et par là intensifieront les liens entre le Luxembourg et le Groupe de la Banque Mondiale.

J'approuve aussi la politique de la Banque qui consiste à concentrer ses efforts sur des problèmes essentiels d'aide au développement. Le problème de l'énergie est un de ces problèmes qui devra être discuté sur une base multilatérale dans un très bref délai.

Le programme d'ajustement de la Banque qui dans la situation économique actuelle mériterait d'être traité en coopération plus étroite avec le Fonds est un

autre sujet à discussion. Cette discussion serait conforme à la ligne du dialogue Nord-Sud qui, espérons-le, verra un nouvel élan à la prochaine réunion à Cancun.

Si la nouvelle décennie a pris pour beaucoup de pays un début assez sombre, les discussions prochaines devraient concrétiser le besoin intense de coopération et de solidarité entre tous les pays au niveau mondial.

Discours de Madame Colette Flesch, Vice-Président du Gouvernement, Ministre des Affaires Etrangères, à la 36^e session ordinaire de l'Assemblée Générale de l'ONU le 23 septembre 1981 à New York

Monsieur le Président,

C'est pour moi un devoir bien agréable en même temps qu'un véritable plaisir de me joindre à mes collègues pour vous adresser mes sincères félicitations à l'occasion de votre élection à la présidence de notre session.

La charge dont vous êtes investi est lourde et les responsabilités sont considérables. Je suis persuadée, toutefois, que vos éminentes qualités de diplomate chevronné et vos connaissances profondes des rouages de notre Organisation doublées d'une rare expérience des affaires internationales feront de vous un président qui mènera nos travaux avec compétence et conviction. Une coopération franche et constructive vous est, en tout cas, assurée de la part du Luxembourg.

Dans le même ordre d'idées, mes remerciements sincères vont au Président de la 35^e Assemblée Générale, l'Ambassadeur von Wechmar. Pendant toute sa présidence, difficile et ardue à plus d'un titre, il a fait preuve d'un courage et d'une ténacité peu commune mais nécessaire, voire indispensable, face aux situations auxquelles il était confronté.

Je saisis cette occasion pour rendre un hommage tout particulier à notre Secrétaire Général, Monsieur Kurt Waldheim. Qu'il accepte nos remerciements sincères pour son dévouement inlassable aux causes qui nous sont communes et pour les efforts dévoués qu'il a déployés non seulement pour le maintien de la paix, mais encore par son engagement permanent aux tâches moins spectaculaires, mais combien nécessaires de notre Organisation.

Monsieur le Président,

Bien que je sois nouvelle venue dans vos rangs, je sais que notre Organisation, si elle entend satisfaire à ses aspirations d'être le forum mondial, se réjouit chaque fois qu'un nouveau membre prend place parmi nous.

Aujourd'hui j'ai le plaisir de souhaiter une chaleureuse bienvenue à la République de Vanuatu qui est devenue il y a quelques jours notre 155^e membre. Aux félicitations sincères je joins l'assurance que nous sommes, pour notre part, disposés à tout faire pour approfondir notre collaboration avec la République de Vanuatu, que ce soit aux Nations Unies ou dans d'autres enceintes.

Monsieur le Président,

L'Assemblée Générale ordinaire des Nations Unies nous offre chaque année une occasion unique de dresser le bilan de la situation mondiale. C'est aussi le moment où les regards de nos pays et l'attention de nos citoyens sont dirigés tantôt avec angoisse, tantôt avec espoir vers les débats et les problèmes dont nous sommes appelés à discuter.

Mon collègue Lord Carrington parlant au nom des Communautés Européennes a brossé hier un tableau complet de la politique et des vues et aspirations des dix Etats membres. J'y souscris entièrement et je pourrais ainsi me limiter aux quelques réflexions que la situation mondiale en cette année 1981 inspire à la représentante d'un petit pays, membre depuis la première heure de l'Organisation des Nations Unies.

Constater que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles serait pour le moins passer pour un optimiste incorrigible ou bien faire preuve d'une candeur peu commune ou encore d'un cynisme complet. Rares ont été les années durant les 36 années d'existence de l'ONU, au cours desquelles la situation internationale a été plus critique, plus dangereuse et plus truffée de points explosifs qu'aujourd'hui alors que se déroule la 36^e session de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Faut-il dès lors, face à cette situation mondiale peu brillante, se résigner à vivre une vie à l'ombre de la menace, contraire aux principes de notre Charte et de la Déclaration universelle des droits de l'homme ?

Je voudrais m'y opposer. Il est vrai que le défi est énorme, mais ce sont souvent les situations de crise qui ont amené notre Organisation à donner le meilleur d'elle-même. Les faits sont là pour le prouver. Je dirais même que c'est dans les cas de tension extrême et de crise imminente que nous tous, grands et petits, réalisons avec une acuité accrue combien l'Organisation mondiale est indispensable à la survie de la société internationale. Jusqu'à ce jour nous avons réussi ensemble à éviter le pire. Pourquoi ne serions-nous pas à même de faire ce pas crucial qui nous permettra de vivre en paix dans un monde dépourvu de haines, d'envies et de menaces ?

D'aucuns vont sans doute me reprocher un optimisme exagéré dépourvu de réalisme. Je m'en défends. Mon optimisme tout comme mon réalisme est pareil à celui des pères fondateurs de notre Organisation, ni plus ni moins.

Certes, vous me direz que parmi les points chauds, il est difficile de savoir lequel choisir pour désamorcer la mèche. Je vous répondrai que cela importe peu à condition que tous, y compris les principaux antagonistes, consentent à dialoguer, à faire abstraction de ressentiments du passé et à reconnaître que c'est dans la paix seule et dans le respect du voisin que réside la victoire; que dans la guerre et la confrontation il n'y a que des perdants.

De cette tribune nous sommes habitués à parler en tant que représentants de pays et de nations. Ne perdons cependant jamais de vue qu'en fin de compte ce sont nos citoyens à nous tous qui souffrent ou bénéficient de nos échecs ou de nos succès.

Monsieur le Président,

Il y a un an notre Organisation a salué l'admission du Zimbabwe comme membre de la grande famille mondiale. La négociation qui a conduit cet Etat à l'indépendance, grâce à la clairvoyance, la tenacité et le courage du Royaume-Uni, des populations du Zimbabwe et des pays de première ligne, nous avait rempli d'un grand espoir de voir enfin toute la région de l'Afrique australe trouver la paix dans l'indépendance et la prospérité.

Hélas, nos espoirs ont été déçus une nouvelle fois. La Namibie reste occupée illégalement par l'Afrique du Sud malgré les nombreuses injonctions de notre Organisation. L'initiative des cinq membres occidentaux du Conseil de sécurité sanctionnée par une résolution de ce même Conseil n'a jusqu'à présent pas donné les résultats escomptés à cause des innombrables atermoiements et manœuvres dilatoires du Gouvernement sud-africain. Nous le regrettons profondément et nous lançons un appel pressant aux responsables de Pretoria pour qu'ils saisissent l'occasion d'accepter une solution équitable pour amener la Namibie à l'indépendance. Nous continuons à apporter tout notre soutien à cette initiative car nous croyons sincèrement qu'elle est en mesure d'assurer une transition équitable sans violence et sans rançunes vers l'indépendance de la Namibie. Dans ce contexte je ne voudrais pas manquer de souligner

que nous condamnons les récentes incursions militaires de l'Afrique du Sud en Angola.

Malheureusement l'occupation illégale de la Namibie ne constitue pas le seul problème douloureux de cette région du monde éprouvée. Nonobstant une opinion publique toujours plus insistante, l'Afrique du Sud continue à pratiquer une idéologie raciale contre nature et abjecte. L'Apartheid n'a jamais rencontré la moindre sympathie au Luxembourg et nous continuerons à presser l'Afrique du Sud par les moyens à notre disposition d'abandonner cette politique raciste et de procéder aux réformes fondamentales qui à terme doivent faire que ce pays regagne le droit de figurer parmi la famille des Nations Unies respectueuses des libertés fondamentales et des droits de l'homme.

De même mon Gouvernement s'opposera comme par le passé à l'établissement de Bantoustans. De tels ghettos ne sont pas et ne seront jamais une solution aux graves problèmes de l'Afrique du Sud.

Monsieur le Président,

Puisque nous sommes réunis en cette enceinte pour faire un bilan, il importe de le faire sans crainte, même si parfois de tristes vérités ne sont pas du goût de tout le monde.

J'aurais voulu apporter un accent quelque peu plus optimiste en abordant les problèmes du Moyen-Orient. La dure réalité me contraint d'y renoncer.

Que d'efforts sincères ont été consacrés à cette région tourmentée, que d'échecs hélas, les ont anéantis à peine entamés. Heureusement pour notre monde les hommes de bonne volonté ne manquent guère et je voudrais de cette tribune rendre un hommage tout particulier à ceux qui continuent malgré les revers à servir les idéaux de la mission de paix des Nations Unies. Que ceux qui contribuent au fonctionnement des forces de maintien de la paix reçoivent ici un hommage sans réserve. Notre reconnaissance s'adresse aussi aux Etats-Unis et à son négociateur hors pair, l'Ambassadeur Philip Habib. Contrairement à certaines allégations, nous estimons que la mission de cet éminent diplomate a servi les intérêts de tous, car la paix est indivisible et elle nous concerne tous.

Ceci m'amène tout naturellement aux efforts de règlement du conflit du Moyen-Orient à plus grande échelle. Qu'il s'agisse des accords de Camp David ou tout récemment des idées ou plans de paix développés par le Président Sadat ou par l'Arabie Saoudite. Tous sont valables car ils constituent autant de tentatives en faveur du règlement d'un problème extrêmement complexe et délicat. Il va de soi que l'initiative de la Communauté Européenne, dont mon collègue britannique vient de parler, reste pour nous toujours valable depuis que mon prédécesseur, Monsieur Gaston Thorn, a entrepris un premier tour des capitales en vue de trouver une solution à ce problème crucial.

Que tous ceux qui à l'heure actuelle parlent encore de préalables ou d'exclusives, réfléchissent et pèsent leur politique. Une paix durable au Moyen Orient est

inconcevable si elle ne comporte pas les éléments suivants:

- le droit à l'existence et à la sécurité de tous les Etats de la région y compris Israël;
- la justice et le droit à l'autodétermination de tous les peuples de la région;
- le retrait de toutes les forces étrangères des territoires actuellement occupés;
- la participation de toutes les parties concernées à l'élaboration d'un traité de paix équitable et négocié sous l'égide des Nations Unies.

Certes, ces exigences demanderont des concessions de part et d'autre, mais j'invite tous les intéressés à examiner si une paix globale ne vaut pas ce prix.

Malheureusement, ces derniers temps nous avons dû assister dans le chef des responsables politiques des antagonistes à un durcissement dangereux de part et d'autre. Nous le regrettons profondément car ici encore, loin d'apporter un avantage aux uns et aux autres, de telles attitudes ne font qu'envenimer une situation déjà trop explosive et qu'aggraver les souffrances et misères des populations.

Nous regrettons vivement les nouvelles escalades de violence au Liban. Le Luxembourg a toujours soutenu les appels internationaux visant à préserver un Liban souverain dont l'intégrité et l'unité territoriale seraient assurées.

Quant au conflit à Chypre je voudrais exprimer l'espoir sincère que les négociations puissent amener les deux communautés à une solution harmonieuse du conflit. Nous saluons les efforts déployés dans ce sens sur place par les représentants de Monsieur le Secrétaire général de notre organisation.

Monsieur le Président,

L'Asie du Sud-Est est un autre endroit de notre monde tourmenté qui aujourd'hui voit des situations de conflit armé se prolonger au détriment non seulement de la détente mais encore du bien-être des populations qui au cours des décades passées n'ont que trop souffert. L'Afghanistan et le Cambodge restent malheureusement à notre ordre du jour.

Ni les résolutions de notre Assemblée, ni les Conférences internationales n'ont réussi à détendre quelque peu la situation. Et pourtant elles ne font que faire des appels au bon sens, au dialogue et à des négociations permettant à tous de sauver la face.

Pourquoi, je me le demande, l'URSS persiste-t-elle à occuper un Afghanistan hostile à ses visées idéologiques et expansionnistes ? Que de ressources humaines et matérielles sont nécessaires pour essayer de prouver, contre l'avis de l'opinion mondiale, qu'il y a des ingérences justifiées ! Abstraction faite de ce que ces interventions sont contraires aux règles fondamentales qui régissent notre Charte, de tels agissements et interventions — je parle au nom de la population luxembourgeoise toute entière — sont contraires aux droits humains les plus élémentaires. Pourquoi l'initiative des dix Etats membres des Communautés européennes ne constituerait-elle pas au moins un premier pas vers une solution ? Elle représente en tout cas une tentative honnête, dont la seule

inspiration est motivée par un sincère désir de paix dans cette région.

Les mêmes constatations s'appliquent, avec quelques nuances peut-être, à la situation du Cambodge. Ici c'est le Viet-Nam qui a pris prétexte d'un régime inhumain et génocide établi dans un pays pourtant prédestiné à la paix et au progrès économique et social, pour essayer de changer le cours normal de l'histoire. Contre la volonté des populations il essaie d'imposer un régime fantoche à une population rétive à la fois aux exactions du Gouvernement de Pol Pot et aux velléités de voisins par trop empressés de rétablir pour lui un paradis sur terre.

Je ne veux pas ignorer en cet endroit — l'enceinte des Nations Unies — un problème qui s'aggrave de jour en jour et qui nous préoccupe sérieusement, le problème des réfugiés, que ce soit en Asie du Sud Est, en Afrique ou sur le continent latino américain. Au lieu de voir s'amoinrir la violence et l'injustice, comme le voudrait notre charte, nous assistons à de nouvelles recrudescences de violence aveugle s'alliant souvent à l'effondrement total des valeurs démocratiques.

Monsieur le Président,

J'ai évoqué seulement quelques problèmes majeurs qui depuis des années ne cessent de préoccuper l'opinion mondiale. Malheureusement il y en a d'autres. Ils ont été traités par mon collègue britannique qui vient de parler au nom des dix pays membres de la Communauté européenne.

Je m'en voudrais cependant de ne pas toucher brièvement aux problèmes d'ordre économique qui, en ce moment, sont à l'avant-plan des soucis de nos dirigeants.

Notre monde, durant la décennie passée, a dû faire face à un cercle vicieux engendrant des récessions suivies de courants inflationnistes et d'instabilités sociales qui à leur tour ont suscité des politiques restrictives. Heureusement, à ce jour nous avons réussi à étouffer les velléités de protectionnisme qui sont une séquelle inévitable de ces phénomènes économiques. Nous devons poursuivre dans cette voie et surmonter nos difficultés même si l'insécurité et le désarroi dans le secteur monétaire n'ont en rien contribué à faciliter notre tâche.

Tous ces éléments fondamentalement défavorables à toute tentative de la relance économique mondiale, et plus particulièrement à une consécration rapide de ce que l'on est convenu d'appeler le nouvel ordre économique international, n'ont certes pas contribué à une amélioration de l'atmosphère au plan mondial.

Félicitons-nous cependant que malgré ces désillusions, ces défauts de progrès, le dialogue n'ait jamais été interrompu entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement.

Deux conférences internationales — celle sur les énergies nouvelles et renouvelables et celle sur les pays les moins avancés — qui se sont déroulées depuis que l'exercice qu'on est convenu d'appeler les négociations globales, a malheureusement subi quel-

que retard, prouvent à suffisance qu'il y a encore assez de gens de bonne volonté qui, loin de se laisser décourager par des échecs momentanés, persistent inlassablement dans la recherche de solutions particulières faute de trouver la solution globale.

Dans cet ordre d'idées je préfère personnellement rechercher des solutions concrètes qui satisferont l'interdépendance qui est inéluctable dans le monde à venir plutôt que de me limiter à philosopher sur des notions telles que négociations globales ou nouvel ordre économique international.

Intimement je suis convaincue que ces actions et ces notions se complètent et devraient, en fin de compte, signifier la même chose. Ce faisant, je persiste dans mon opinion que «interdépendance» représente une notion concrète et du point de vue économique et commercial, et du point de vue social et humanitaire. Par contre, je crains que les seules références aux négociations globales et au nouvel ordre économique international pourraient — certes à tort — évoquer dans l'esprit de certains des méfiances, des incertitudes et, partant, des réticences. Ce serait dommage et contraire à notre volonté et à nos engagements.

Quel que soit le sigle choisi pour les nombreuses discussions économiques en cours, il s'agit sans le moindre doute d'une entreprise gigantesque. Bien des progrès ont été réalisés, mais bien des efforts restent à faire et le succès final nous a fui jusqu'à ce jour. Cet état de choses regrettable en soi ne peut certainement pas être imputé au Président von Wechmar. Je voudrais de cette tribune lui dire combien nous avons apprécié son engagement pour une cause éminemment juste et combien nous avons admiré sa persévérance, son courage et ses dons de négociateur chevronné tout au long des difficiles tractations de l'année passée.

Monsieur le Président, il vous appartient maintenant de reprendre le flambeau et de faire tout votre possible pour mener à bien cette tâche qui sera appelée à doter notre monde d'un système économique plus juste et plus productif pour tous.

Le Luxembourg a toujours encouragé une coopération franche et bénéfique. Dans l'association entre les ACP et la Communauté européenne nous avons vu une façon originale de promouvoir la coopération entre Nations qui partagent des idéaux et des objectifs identiques. Depuis la première association entre la Communauté européenne et les EAMA nous avons apporté tout notre soutien à cette entre-

prise et nous continuerons à le faire. De même nous ne serons pas à l'écart lorsque notre Organisation poursuivra ses efforts pour régler les problèmes économiques à l'échelle mondiale.

Monsieur le Président,

En passant en revue ces quelques problèmes et en les assortissant de quelques réflexions, il nous faut convenir que la situation mondiale n'est guère brillante.

Bien entendu il y a dans tout ceci des éléments encourageants, il y a aussi des problèmes au sujet desquels notre Organisation peut se flatter d'avoir pu, sinon régler définitivement des conflits ou des différends, du moins entamer des processus qui permettent d'espérer une issue satisfaisante.

Je n'ai pas voulu terminer sur une note par trop pessimiste pour ce qui est des résultats de notre Organisation. Comme par le passé l'ONU est indispensable pour la survie du monde et elle le restera. Son œuvre, abstraction faite de quelques problèmes majeurs qui bénéficient hélas de l'attention mondiale, nous paraît d'autant plus utile et plus constructive qu'en très grande partie elle se passe en marge de toute publicité, mais pour le bien de tous les citoyens. A ce titre il m'est agréable de dire à notre Secrétaire général combien nous le tenons en haute estime et combien nous apprécions son dévouement et son engagement pour les principes ancrés dans la Charte. Ceci est vrai aussi pour tous ceux qui sous sa direction éclairée se consacrent, au Secrétariat, à défendre nos idéaux communs.

Ces quelques considérations m'amènent tout naturellement à vous faire part d'une réflexion qui me semble s'appliquer à tous nos problèmes du moment, qu'il s'agisse de questions politiques ou de questions économiques.

Il y a dans nos sociétés des lois et des impératifs universels applicables à toute la communauté internationale, quelle que soit son idéologie ou sa religion. Ceux qui croient pouvoir changer ces normes impunément parce qu'à l'heure même, ou pour le moment, elles leur semblent contraires aux intérêts du jour, se trompent lourdement.

Notre génération a créé la civilisation moderne avec ses promesses, mais aussi avec ses menaces. Il nous appartient de réaliser les promesses qui sont immenses et d'écarter les menaces et dangers. Les générations futures, croyez-le-moi, seront nos juges et ce seront des juges implacables.

La 39^e Foire Internationale de Luxembourg

Discours prononcé par Madame Colette Flesch,
Vice-Président du Gouvernement, Ministre de l'Economie et des Classes Moyennes

Le 3 octobre 1981 a eu lieu la cérémonie d'ouverture de la 39^e Foire Internationale de Luxembourg en présence de Son Altesse Royale le Grand-Duc Héritier et de très nombreuses personnalités du monde diplomatique, de la vie politique, économique, financière et artisanale.

C'est Monsieur Claude Pescatore, Président de la Société des Foires Internationales de Luxembourg, qui prit le premier la parole pour souhaiter la bienvenue aux nombreux invités d'honneur. Avant que Monsieur Camille Polfer, bourgmestre de la Ville de Luxembourg, ne déclare ouverte la 39^e Foire Internationale, Madame Colette Flesch, Ministre de l'Economie et des Classes Moyennes, prononça un discours dont nous reproduisons le texte ci-après.

Monseigneur,

Par Votre présence aujourd'hui Vous documentez une nouvelle fois Votre vif intérêt et pour la situation économique du pays dans le contexte international dans lequel elle s'insère par la force des choses, et donc aussi pour la Foire Internationale de Luxembourg qui canalise les courants commerciaux.

Soyez très cordialement remercié de Votre précieux encouragement à cette rencontre commerciale d'envergure et aux agents économiques qui l'animent.

Excellences,
Mesdames, Messieurs,

A l'occasion de l'inauguration de la Foire d'automne, je n'ai, hélas, guère la possibilité de présenter en mieux les indicateurs que j'avais signalés en état d'alerte il y a quelque cinq mois.

L'exercice bi-annuel traditionnel, auquel est convié le Ministre de l'Economie et des Classes Moyennes, ne s'en trouve pas facilité.

Il doit cependant y procéder avec la franchise nécessaire, l'augure en cette matière délicate ne souffrant ni fard ni demi-vérité.

Qu'en est-il de notre situation économique et de son évolution prévisible ?

Dans un contexte international déprimé — des voix discrètes et contradictoires parlent d'une légère amélioration pour 1982 dans le même cadre — les paramètres principaux illustrant notre état de santé n'incitent pas à l'optimisme.

Pour ce qui est du premier semestre de l'année en cours, l'image traduit le marasme des activités en recul chez nos principaux partenaires économiques.

Les exportations ont régressé en valeur de 13%, la baisse des exportations sidérurgiques dépassant les 20%.

Plusieurs éléments composant la demande intérieure ont été affectés: la consommation privée a dé-

célébré légèrement, les administrations observent les contraintes imposées par la gestion des finances publiques et les investissements marquent le pas.

Quant aux secteurs de la production, nous notons les tendances de fond suivantes:

En agriculture, les productions végétales et animales ont légèrement progressé; en viticulture, après trois années de déboires, la récolte de 1981 s'annonce largement améliorée, en termes quantitatifs et qualitatifs.

Le recul de la production industrielle a été sensible pour les sept premiers mois de l'année en cours (-11%).

La baisse de la production sidérurgique est même de 22,7%.

L'activité dans le bâtiment a fléchi pendant la même période (-2,8%).

Certaines branches d'activités tertiaires signalent une allure satisfaisante, ce qui n'est pas le cas pour les entreprises dépendant de la conjoncture industrielle.

Le P.I.B. pour l'ensemble de l'année 1981 marquera sans doute une régression en volume de l'ordre de 2%.

Quant aux principaux équilibres — il vaudrait mieux parler de déséquilibres — l'analyse cerne les éléments ci-après:

L'inflation a atteint au mois de septembre le taux intraannuel de 9,4%. La hausse, en moyenne annuelle, se situera sans doute aux environs de 8%.

Le marché de l'emploi a connu de nouvelles tensions, relativement parlant. Nous ne sommes plus loin du seuil de 2000 demandeurs d'emploi, sans évidemment y inclure le personnel excédentaire dans la sidérurgie.

L'équilibre des finances publiques a connu une détérioration.

Enfin, le déficit de la balance commerciale s'alourdit dangereusement.

Eu égard à ces indications, que faire de certains pronostics relatifs à un redressement modeste, avancés timidement pour les économies dans la zone de l'OCDE, pour ce qui est du début d'une reprise possible, du volume du commerce mondial et de l'évolution des termes de l'échange ?

Pour l'ensemble de l'année 1981 et l'évolution ultérieure à court terme, relevons les points essentiels suivants :

- recul de l'ordre de 10% en 1981 de l'activité globale du secteur industriel;
- perspectives non améliorées de la construction en 1982, le recul dans le bâtiment industriel ayant été de 5% au cours des premiers sept mois de 1981;

- ralentissement, en 1981, de la progression des affaires dans le commerce; en revanche, niveau d'activité en expansion dans les services financiers et assimilés;
- décélération, pour l'ensemble de 1981, de la demande intérieure (consommation et investissement);
- prolongement des tendances à la modération des revenus salariaux réels en 1982;
- tensions maintenues sur le marché de l'emploi;
- alourdissement de la facture pétrolière au 1^{er} semestre de 1981 (+14,6%);
- aggravation du déficit commercial, risquant de passer d'un solde négatif en 1980 de 18,3 milliards à 25 milliards de Flux à la fin de 1981;
- rétrécissement de l'excédent de la balance des services et des opérations sur revenus de placement et d'investissements du secteur bancaire.

Devant cette toile de fond, toujours négative, je consacrerai la part essentielle de mes considérations au secteur sidérurgique et à la politique de développement économique, au sens large, pour illustrer nos efforts destinés à remédier aux difficultés et à maîtriser la crise.

Quelques réflexions finales sur plusieurs défis à relever et la présentation traditionnelle de vœux cordiaux de succès clôtureront mon exposé.

La sidérurgie

Dans le secteur sidérurgique, les travaux d'analyse et d'encadrement n'ont cessé de se poursuivre avec intensité sur plusieurs plans à la fois.

Dans l'optique communautaire, les mesures prises dès les mois de février, mars et juin, pour ce qui est de la stratégie, des prix, des quotas et du code des aides, deviennent opérationnelles. EUROFER apporte à cet égard une contribution importante, sous la surveillance de la Commission des C. E.

Quant au code des aides, la Commission sera appelée à préciser progressivement ses vues en relation avec des dossiers de restructuration concrets. J'y reviendrai en ce qui concerne la situation luxembourgeoise.

En second lieu, la réduction des capacités de production, fixée par la Commission ou négociée par les producteurs, comporte des sacrifices à répartir judicieusement: en présence des surcapacités existantes et d'une demande généralement en baisse, il est cependant essentiel que cette réduction se fasse.

Enfin, il faut espérer que le troisième train de hausse des prix de vente à réaliser le 1^{er} janvier 1982 à raison de 140 DM à la tonne, deviendra réalité.

L'aménagement des prix vers le haut, d'une façon disciplinée, est indispensable pour arrêter le gaspillage et pour compenser une nette augmentation — plus de 50% — des frais de production.

Sur le plan de la coopération industrielle avec la Belgique, la clarification nécessaire doit intervenir, notamment en ce qui concerne l'avenir de la

M.M.R.-A., restructurée sous la houlette de la Commission des C. E.

L'avenant du 22 janvier 1981, consacré par la loi du 1^{er} juillet 1981, contient un chapitre important au profit de la M.M.R.-A. Si on se réfère aux années de mutation de 1977-1978, il faut noter aujourd'hui que la partie luxembourgeoise au contrat a déjà consenti des efforts importants et qu'elle continue à apporter une contribution qui est de taille.

Dans l'optique financière, il faut à présent une contre-partie en capital et une injection dans la trésorerie de la part des partenaires belges.

L'œuvre de renouveau entreprise, vu l'actuel résultat industriel d'une cellule de production réduite au rôle de relamineur, ne peut être compromise maintenant, surtout lorsqu'il s'agit d'alléger le poids d'anciennes charges que nous ne pouvons imputer au noyau sidérurgique laissé en place. Le 29 septembre 1981, j'ai pu m'entretenir de cette question avec M. le Ministre W. Claes qui, bien que devant se référer au contexte politique actuel, a fait preuve de compréhension et d'ouverture d'esprit.

Les travaux du groupe ad hoc de la conférence tripartite «Sidérurgie» ont continué après la mise en œuvre de la loi du 1^{er} juillet 1981 sur la restructuration et la modernisation de la sidérurgie.

L'exécution administrative des mesures arrêtées s'est déroulée normalement à l'égard des investissements réalisés en 1979 et en 1980. Des modalités cohérentes pour le traitement des dossiers ont été établies pour l'avenir (décompte semestriel, appréciation de l'immobilisé dans les bilans semestriels, paiements).

Une analyse approfondie de la situation financière a été entreprise, de sorte que les éléments de base ont pu être clarifiés, en ce qui concerne notamment l'évolution de la trésorerie, l'impact des aides, la vérification de plusieurs ratios, l'approche par bilans intermédiaires et l'aspect de la réévaluation du bilan, traité à part avec les services compétents.

Le groupe ad hoc de la conférence tripartite «Sidérurgie» a également discuté de la stratégie à adopter par le Gouvernement et la sidérurgie à l'égard des questions posées par la Commission dans deux lettres parallèles en date du 7 août 1981 qui, je tiens à le souligner, constituent des demandes d'information et n'ont aucunement le caractère de décision.

La position de principe — défense énergique du concept d'une sidérurgie intégrée suivant les axes de l'avenant du 22 janvier 1981 — sans prise en considération d'alternatives — sera maintenue avec force par l'industrie et le Gouvernement.

Un dernier point à préciser dans le contexte sidérurgique concerne notre réponse à donner à la Commission des C. E.

Je dois rappeler à cet égard que notre première réponse sur le fond a été adressée à la Commission le 10 juin 1981, suite à sa lettre du 21 avril 1981.

La Commission a demandé de nouvelles précisions en date du 7 août 1981.

Notre réponse détaillée, discutée au niveau politique et dans le groupe ad hoc de la conférence tri-

partite «Sidérurgie» au cours de cette semaine, a été définitivement mise au point vendredi et sera transmise à qui de droit dans les tout premiers jours.

Entre le 7 août dernier et aujourd'hui, il n'y a pas eu de nouvelle manifestation de la part de la Commission, les contacts ayant été maintenus à différents niveaux pour plaider la cause de l'entité intégrée, suivant le schéma arrêté par les forces vives du pays.

Je m'étonne dès lors des insinuations et des supputations erronées qui ont trouvé un écho dans la presse ces derniers jours et à propos desquelles le Gouvernement a dû réagir avec la netteté voulue.

Il y a une grande différence entre un communiqué syndical objectif, analysant avec acuité les conséquences qu'une démobilitation sidérurgique inconsidérée aurait dans notre pays, et des présentations écrites, où se mêlent la spéculation, la suggestion de faits non acquis, les contre-vérités ou tout simplement la mauvaise foi.

Le premier exercice est salutaire et permet de faire état des arguments auxquels souscrivent les participants à la tripartite; les secondes brouillent les cartes, troublent le cours des choses et nuisent à la cause qu'il importe de défendre en commun.

Notre nouvelle réponse insiste sur la spécificité de la situation luxembourgeoise et demande une prise de position claire à la Commission. Voilà pour la mise au point nécessaire des faits.

Tout en évitant de préjuger de l'évolution ultérieure et d'envenimer la sérénité des examens, il me semble cependant essentiel de souligner plusieurs faits d'évidence.

Tout le long des efforts de restructuration de notre sidérurgie et d'aménagement vers le bas des capacités — il faut bien le redire — nous avons noté que la Commission a itérativement accompagné les efforts d'investissement de notre sidérurgie par le biais des prêts, même bonifiés, que le couple logique «phase liquide — élaboration de l'acier» en lien vertical à l'échelle de notre pays n'a été mis en cause à aucun moment et que l'organisation de synergies, pour ce qui est de la M.M.R.-A. et de l'une ou l'autre division de l'ARBED, avait été discutée ouvertement et cautionnée par la Commission. Un revirement de fond en comble, sous forme de réduction linéaire supplémentaire des capacités dans le pays, à l'instar d'un mouvement de pions sur un grand échiquier, sans prise en considération des réalités du pays, ne serait tolérable, ni économiquement, ni socialement, ni financièrement.

Il faut dès lors répéter avec insistance que dans une économie de petite dimension, différents schémas théoriques dont la mise en œuvre équivaldrait au suicide, ne sont pas acceptables.

La situation particulière de la sidérurgie et les efforts antérieurement accomplis, sans aide significative de l'Etat, ont du reste été dûment reconnus lors des travaux communautaires. Il s'agit maintenant de s'en souvenir.

La politique de développement économique

Au-delà des efforts consacrés à la sidérurgie, il faut souligner que la politique de développement économique est mise en œuvre avec détermination, ceci sur plusieurs plans.

Dans l'optique budgétaire, relevons que dans le projet de Budget pour 1982 les crédits destinés à l'expansion économique sont importants.

Les incitations à l'investissement productif, à la stimulation de l'expansion et à l'action d'information sont dûment prises en compte.

Les mesures d'intervention, au titre des transferts de capitaux, visées au projet de Budget des dépenses extraordinaires, permettront une action cohérente en profondeur au profit de la sidérurgie, des autres secteurs industriels et des infrastructures.

La loi-cadre d'expansion économique du 28 juillet 1973, venant à échéance à la fin de l'année en cours, sera reconduite par le biais d'un règlement grand-ducal, pour ce qui est de la plupart des mécanismes d'aide.

Quant au dégrèvement fiscal spécial — article 7 de la loi-cadre — et quant à l'aide fiscale temporaire à l'investissement (loi du 25 juillet 1977), mécanismes appréciés à leur juste valeur et applicables jusqu'à la fin de 1981, leur prorogation sera assurée pour un an par la loi budgétaire.

Nous aurons ainsi le temps nécessaire pour mettre au point, par la voie législative, une loi-cadre revue et amendée, compte tenu de nos difficultés structurelles, et de regrouper nos instruments fiscaux, le cas échéant dans une législation spécifique, ce qui nous vaudra l'avantage d'une cohérence accrue.

Quant à la stimulation de l'innovation et de la technologie, j'ai esquissé ici même, au mois de mai passé, les grandes lignes de notre action.

Je constate avec satisfaction que les propositions budgétaires tiennent compte de l'importance de l'action.

Des travaux interministériels sont en cours pour dégager un ensemble de lignes de conduite équilibrées rendues nécessaires par les différents axes d'action qui ont déjà été exposés.

Dans l'optique budgétaire et en termes d'incitation financière, je rappelle que trois dossiers ont d'ores et déjà été traités suivant la nouvelle optique de l'innovation. Les investissements afférents ont totalisé un coût de 55 millions de Flux et l'incitation a pris la forme d'une aide à fonds perdus et d'une avance remboursable.

L'expérience acquise permet à présent à séparer le bon grain de l'ivraie. Les trois secteurs encouragés ont concerné la construction mécanique (système hydraulique pour ascenseurs), la conservation de l'énergie (contrôle et régulation d'installations de chauffage) et la sidérurgie (développement d'une empileuse mécanisée).

Quatre autres projets sont en instruction; ils totalisent des frais spécifiques de quelque 70,5 millions de Flux. Les avis consultatifs requis vont être élaborés.

Enfin, trois avants-projets ont été annoncés, à propos desquels les données nécessaires doivent encore être réunies avant de donner lieu à une appréciation.

Le domaine de l'innovation est donc en train d'être cerné méthodiquement, ce qui permettra de développer une stratégie d'ensemble.

Pour ce qui est des réalisations nouvelles, nous avons pris l'habitude de présenter et d'actualiser les listes afférentes.

Vers la mi-septembre 1981, je note l'acquis de 22 entreprises nouvelles. Les investissements réalisés et à réaliser s'inscrivent dans une fourchette de 10,3 à 12 milliards de Flux.

Pour ce qui est des emplois créés et à créer, on peut enregistrer 2395 unités, auxquelles vont s'ajouter à terme 400 emplois supplémentaires.

Notons qu'au 15 septembre 1981, 1285 emplois nouveaux ont d'ores et déjà été créés.

Il est indiqué de souligner un autre acquis. Suivant les décisions prises en 1981 au titre de la loi-cadre d'expansion économique et compte tenu des demandes d'aide récemment introduites, le tout à l'initiative d'entreprises existantes, nous pouvons retenir que quelque 48 dossiers, portant sur des investissements d'un coût global de 3 milliards de Flux, vont avoir une suite favorable. Ceci devrait permettre la création de 368 emplois additionnels.

Certains tiennent à ergoter sur les chiffres avancés périodiquement. A cet égard, j'entends souligner que la liste que je viens de fournir quant aux projets industriels nouveaux tient compte de l'un ou l'autre accident de parcours.

Quant aux projets Thomas & Betts et John Zink, je note que pour le premier les conditions de marché ont imposé un décalage de quelque 6 mois et qu'à propos du second, l'infrastructure est pratiquement en place, le coût afférent étant devenu plus important que prévu.

Je ne vois vraiment pas de raison pour parler d'échecs.

D'un côté les incitations ne peuvent se substituer à des perspectives valables de marché et les investisseurs apprécient souverainement cet état de choses. Il est manifestement préférable que ce jugement intervienne au bon moment plutôt que d'assister à la mise en œuvre d'une initiative artificielle, condamnée à l'échec pour des raisons de rentabilité insuffisante ou de marché incertain.

Je sais aussi que certains croient devoir nous reprocher de ne pas réussir la création d'une moyenne annuelle de 1.500 emplois dans le Sud du pays.

Il faut relever que la part prépondérante des réalisations et des projets concerne cette partie sensible du pays et que des efforts de diversification sont développés avec conséquence dans la bande géographique qui passe de Rodange à Dudelange-Bettembourg.

Ainsi, sur les 1,6 milliards dépensés par l'Etat depuis 1978 pour acquérir et viabiliser les zones industrielles à caractère national, 1,5 milliards ont été investis dans le sud du Pays. Sur les 302 hectares de

terrains achetés dans le cadre de ces opérations, 270 hectares sont situés dans le bassin sidérurgique.

Nous poursuivons patiemment et avec persévérance nos contacts pour favoriser des nouvelles implantations.

A cet égard, des secteurs variés sont sollicités: produits métallisés, matériel adhésif, maquettes pour la construction, produits de laboratoire.

Ainsi qu'il a été annoncé, Monsieur Paul Helming, Secrétaire d'Etat, va négocier aujourd'hui même avec le groupe japonais Fujitsu-Fanuc, en vue de concrétiser une affaire dans le secteur des robots et des machines-outils à commande numérique.

Lors d'une mission prospective dans quinze jours, Monsieur Paul Helming, à la tête d'une équipe réduite recherchant la discussion personnelle, va établir ou consolider des contacts aux Etat-Unis d'Amérique avec une série d'entreprises représentatives dans différents secteurs: articles en fonte spéciaux, plaquettes en verre, cultures pour laboratoire, aluminium, articles de loisir.

Je m'abstiens de fournir d'ores et déjà des chiffres quant aux investissements et aux emplois possibles. A noter cependant que pour plusieurs projets des chiffres précis sont déjà connus et que nous espérons conclure rapidement certaines affaires.

Dans le contexte soulevé, j'aimerais faire une mise en garde. Compte tenu de l'évolution économique dans la plupart des pays et de la compétition qui existe pour susciter l'implantation d'activités nouvelles, il faut déployer des efforts continus pour progresser. Nous ne sommes pas seuls dans la course et nous devons bien choisir nos interlocuteurs — c'est-à-dire repérer les secteurs offrant des chances réelles de succès — et établir les contacts nécessaires, essentiellement sur place, pour localiser et ensuite encourager les initiatives susceptibles de se concrétiser.

Il serait par ailleurs imprudent de publier à tout bout de champ des comptes-rendus chiffrés, avant que les affaires se précisent.

Les entreprises relevant des classes moyennes jouent un rôle important dans la mise en œuvre de la politique de renouveau et de développement et leurs initiatives d'investissement sont encouragées à juste titre.

Quelques chiffres globaux sont significatifs sous ce rapport.

En 1980, les entreprises de l'artisanat, du commerce et de l'hôtellerie ont bénéficié de crédits d'équipement d'un montant de 253 millions de Flux.

Au 1^{er} semestre de 1981, les trois branches en cause ont obtenu une somme globale de 168,5 millions de Flux au titre des crédits d'équipement.

Quant à l'assistance financière accordée aux branches des classes moyennes pour accompagner les efforts d'investissement, je note les chiffres ci-après.

En 1980, à propos de 316 dossiers, ayant comporté un coût d'investissement dépassant 1 milliard de Flux, les bonifications d'intérêts, subventions en capital et primes d'épargne et de premier établissement accordées ont totalisé quelque 37 millions de Flux.

Vers la mi-septembre 1981, les trois catégories d'encouragement s'élèvent à environ 27,5 millions de Flux.

J'estime que ces interventions interviennent à juste titre et qu'il faut persévérer dans cette voie.

Par ailleurs, les efforts du Gouvernement intervenant dans d'autres secteurs contribuent également à encourager les activités des entreprises artisanales et industrielles.

Aussi le Gouvernement entend-il poursuivre ses investissements dans le secteur des travaux publics, une telle intervention ayant un effet multiplicateur et contribuant au maintien de l'emploi.

Il est sans doute utile de rappeler ici que le secteur du génie civil et du bâtiment compte quelque 1.500 entreprises indigènes occupant 15.000 salariés, c'est-à-dire un dixième de notre population active.

Dès sa déclaration du 24 juillet 1979, le Gouvernement avait annoncé sa volonté de consacrer des efforts financiers considérables à la mise en état de notre réseau de voirie normale.

A la suite des efforts déjà déployés au cours des exercices 1980 et 1981, une attention toute particulière sera consacrée à ce problème en l'année 1982. En effet, malgré la compression des dépenses du budget 1982, le Gouvernement propose à la Chambre des Députés un crédit supplémentaire de 300 millions. Ainsi un montant de 1,7 milliard de Flux sera affecté au redressement de notre voirie normale. Les investissements autoroutiers s'élèveront en 1982 à 1,1 milliard. Ces efforts visant à améliorer notre infrastructure routière constituent un complément essentiel à l'aménagement de zones industrielles et permettent d'offrir aux industries nouvelles et existantes un accès facile au réseau routier européen.

Il va de soi que le Gouvernement poursuit sa politique d'investissement non seulement dans le secteur du génie civil, mais encore dans celui du bâtiment, lui aussi touché par la crise à la suite de la régression de la demande privée.

Le programme de construction prévu pour 1982 se chiffre à 1,6 milliard, offrant ainsi des possibilités réelles aux petites et moyennes entreprises artisanales et commerciales.

Par ailleurs il convient de signaler que l'Etat qui dispose d'un parc immobilier dont le volume bâti est actuellement de l'ordre de 5 millions de mètres cubes, consacre en moyenne 200 millions par an aux travaux d'entretien de ses immeubles. Dans ce cadre citons en particulier les efforts récents en matière d'isolation thermique, destinés à réaliser des économies d'énergie.

Le contexte de cette Foire d'automne, où le secteur artisanal a tenu à s'associer directement à l'effort documentant l'importance de rénover l'habitat et de faire des économies d'énergies, me donne l'occasion de souligner la valeur de symbole et la signification concrète des réalisations à faire dans ces domaines sensibles.

En concluant ce chapitre consacré essentiellement aux classes moyennes, je tiens à relever qu'il est fort

bon signe que le nombre d'apprentis augmente, que progressivement le travail manuel semble être reconnu à sa juste valeur et qu'un nombre d'emplois appréciable continue à être créé dans les activités tertiaires.

Quelques défis à relever

Pour terminer, abordons les défis à affronter au plan de la situation économique générale.

Quant à l'inflation, notre position en 1981 s'est détériorée, comme je l'ai dit tantôt, encore que nous tenions une place honorable dans le peloton des économies performantes de l'Europe.

J'espère — et nous devons concentrer tous nos efforts à cette fin — que nous réussions en 1982 à placer la barre légèrement en-dessous de 8%.

Dans la comparaison avec d'autres économies industrielles, je note un point positif. Les revenus réels ont été maintenus chez nous, voire légèrement améliorés dans certains secteurs, alors que d'autres pays ont connu une baisse des revenus réels en 1981.

Ce constat, il est vrai, sera à nuancer suivant l'évolution des rémunérations à la suite des arrangements négociés dans la foulée des travaux de la conférence tripartite «Sidérurgie». Il n'est pas possible d'approfondir ici les problèmes inhérents à la clause d'indexation. Notons que, d'un côté, nous avons procédé à une expérience modeste et équilibrée, et, d'autre part, qu'un document traitant de ces problèmes a été déposé par la Commission des C. E. Il ne manquera pas de fournir matière à réflexion et d'alimenter les discussions.

La question de l'équilibre de nos finances publiques est posée et les sauts périlleux devront être évités, car le filet de sauvetage risque de faire défaut.

Le prélèvement fiscal et social, s'il atteint un seuil critique — certaines statistiques sont là pour le rappeler à notre attention particulière — devient intolérable et de nature à inhiber la croissance. En revanche, le freinage des dépenses publiques s'avère en même temps plus difficile dans la mesure où se concrétisent de nouvelles missions pour l'Etat dans différents domaines. Les choix délicats et les options prises lors de l'élaboration du Budget de 1982 constituent à ce titre un équilibre qui doit être maintenu.

Le recul de la formation brute de capital fixe donne une indication très claire sur un point essentiel. L'investissement, moteur de la croissance, doit reprendre et être stimulé sous le bénéfice d'une première priorité. A défaut de ce faire et d'y réussir, les discussions sur une distribution d'une plus grande part du gâteau s'avèreront n'être en définitive qu'une vue de l'esprit.

Dans le même ordre d'idées, il faut se défaire d'une autre illusion.

Au fur et à mesure que fusent les revendications et se précisent les pressions, il est essentiel de se rappeler que les fonctions de l'Etat-Providence ne peuvent être développées indéfiniment.

L'argent des autres, en termes de distribution, nous concerne finalement tous et toutes, si nous ne

voulons pas en arriver au stade que Bastiat, il y a longtemps, décrivait ainsi avec une pointe de causticité: «L'Etat est la grande fiction à travers laquelle tout le monde s'efforce de vivre aux dépens de tout le monde.»

Certes, nous ne voulons pas démanteler le progrès social et dans la très difficile période dans laquelle nous vivons, nous devons nous préoccuper des chômeurs, des jeunes à la recherche d'un travail, de ceux qui méritent socialement la protection.

En revanche, ces mesures ne doivent pas introduire dans le marché du travail une viscosité excessive et décourager artificiellement la main-d'œuvre disponible de briguer les emplois qui continuent à être offerts dans une série de secteurs.

La mobilité de la main-d'œuvre est indispensable pour maintenir la croissance, les actifs étant producteurs de richesses.

Elle l'est à fortiori si nous voulons maintenir l'édifice de la sécurité sociale dont les supports de base requièrent une analyse objective quant à leur solidité et à leurs limites.

Les déséquilibres doivent être reconnus à temps et tous ensemble, nous devons nous y mettre avec éner-

gie pour les corriger, puisqu'ils sont toujours révélateurs d'inadaptation, de manque, d'excès.

Altesse Royale,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Au terme de mon intervention, je voudrais pourtant adopter une note plus optimiste et m'adresser brièvement aux organisateurs de cette rencontre et aux nombreux exposants qui apportent leur concours fidèle.

C'est avec satisfaction que je constate que la Foire de Luxembourg continue à jouir d'une grande popularité, puisque les réservations finales étaient intervenues dès juillet 1981.

Cet état de choses documente l'attrait objectif de l'infrastructure en place, mais aussi l'importance que lui reconnaissent les agents économiques — dont un nombre croissant de compatriotes — qui y prennent recours en vue de marquer une présence active, révélatrice d'une volonté de progrès, plus nécessaire que jamais.

Que les efforts méritoires de tous les responsables et participants soient couronnés d'un franc succès dans le cadre de la 39^e Foire Internationale de Luxembourg !

